

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation

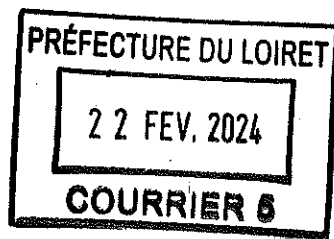
1^{er} février 2024

Numéro de la délibération

24-06

Objet de la Délibération

BiodiverCiné 2024



Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture

Le 22 février 2024

Et publication ou notification

Le 22 février 2024

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL
DU PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCÉ
(RUE DU GÉNÉRAL LUCAS – 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt février à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le premier février deux mille vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle polyvalente de St-Péravy-la-Colombe, sous la présidence de Monsieur Frédéric CULLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCÉ LOIRÉTAINE**

Saïd BALAH (Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), David JACQUET (Artenay), Hubert JOLLIEY (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Dimitri MICHAUD (Gidy), Denis PELE (Saint-Péravy-la-Colombe), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Aurore CARO (Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEUDUMEC (Cléry-Saint-André), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CULLERIER (Saint-Ay), Jean-Christophe DURU (suppléant de Michel FAUGOUIN - Chaingy), Sandrine PAIN (suppléante de Philippe FERREIRA - Rozières-en-Beauce), Marie-Françoise QUERE (suppléante de Pascal FOULON - St-Ay), Yves FROISSART (Beaugency), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epièdes-en-Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Thierry COUTANT (St-Péravy-la-Colombe), Brigitte BLAIN (Chevilly).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Jean-Yves GUINARD (Meung-sur-Loire).

Ainsi que : Karin FISCHER (Région Centre-Val de Loire), Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce), Frédéric POTTECHER (Président du Conseil de développement).

Le Président rappelle que cette troisième édition de BiodiverCiné a réuni environ 175 participants (Lailly-en-Val : 60 personnes ; Cercottes : 40 personnes ; Beauce-la-Romaine : 75 personnes).

Le Président propose pour 2024 d'adapter le format BiodiverCiné de la façon suivante :

1. On conserve la résidence d'artiste avec l'objectif de constituer une base de données de court-métrages locaux sur la biodiversité
2. Cet évènement se déroulerait sur une journée de la façon suivante (un samedi en avril-mai ou juin) :
 - a. Une visite de terrain
 - b. La projection du film réalisé en résidence d'artiste
 - c. Un débat et conférence
 - d. Un moment convivial

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	32	32

Date de la convocation
1^{er} février 2024

Numéro de la délibération
24-06

Objet de la Délibération
BiodiverCiné 2024

Le Président note que l'année 2024 constitue une année transitoire dans la mise en œuvre de BiodiverCiné (notamment dans l'attente de l'ouverture du programme LEADER).

Cette année 2024 doit permettre de préparer la nouvelle programmation, laquelle s'étendra sur 2025-2026-2027.

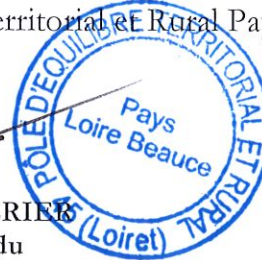
Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident de :

- Valider le déroulé de BiodiverCiné 2024 selon le schéma ci-dessus,
- Préparer en 2024 les éditions 2025-2026 et 2027,
- Solliciter, le cas échéant, les subventions auprès de la Région Centre-Val de Loire et du programme LEADER 2023-2027
- Autoriser le Président à signer tous les documents afférents.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce

Frédéric CUILLERIE
Président du
PETR Pays Loire Beauce



Yves FROISSART
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le